

peut-être que je me trompe, mais ils n'ont pas cherché à me faire taire. J'ai entendu le représentant libéral de Fraser-Valley (M. Cruickshank) différer d'avis avec son parti à propos de la margarine. J'ai vu maintes fois le député de Témiscouata (M. Pouliot) en désaccord avec son parti. Je ne crois pas que mes commettants s'attendent que je vote d'une façon que j'estime irrégulière. Par exemple, je ne pense pas qu'ils veulent me voir imiter le geste que le représentant de Springfield (M. Sinnott) a posé cet après-midi: il s'est élevé contre la taxe, mais il a voté en faveur de la mesure. Je trouve que cette attitude n'a pas de sens. Je le répète, depuis que je siège ici, je m'efforce de voter selon la manière dont j'envisage la question.

Je suis très fier du parti de la C.C.F. Je suis fier d'en être membre et j'ai l'intention de le rester. A mon sens, ce parti accomplit d'excellente besogne en Saskatchewan malgré ce que déclarent les journaux libéraux. J'admire son programme d'hospitalisation, ses sociétés de la Couronne, ses réalisations financières, sa législation ouvrière et presque toutes les autres mesures qu'il a mises en œuvre. Ces journaux de Sifton sont tellement partiaux que bien des gens commencent à prendre tout ce qu'ils lisent avec un grain de sel. Tout ce que le parti libéral accomplit est parfait; mais, d'après les journaux de Sifton, il y a quelque chose qui cloche dans toutes les réalisations du parti de la C.C.F. Cela n'a pas de sens. Les éditoriaux de ce genre sont injustifiés, injustes et, parfois, malicieux. De fait, je m'estime excellent cécéfiste. Je me crois beaucoup plus à gauche que plusieurs de mes collègues.

Il y a un autre point. J'en ai assez d'entendre mes bons amis du parti libéral prétendre qu'il faut être ruiné ou fou pour être membre du parti de la C.C.F. De fait, quelques membres du parti travailliste anglais sont au nombre des gens les plus riches du pays. Je m'indigne des insinuations qu'on lance à la Chambre et dans quelques journaux de l'Ouest. Je m'excuse de parler de ma personne, monsieur l'Orateur, mais je ne veux pas retarder plus qu'il ne faut les travaux de la Chambre. Pour la gouverne du *Leader Post*, je tiens toutefois à répéter que je n'ai nullement l'intention de démissionner du parti de la C.C.F. et aucun des membres de ce parti n'a prétendu que je devrais le faire.

M. Donald Fleming (Eglinton): J'ai quelques brefs commentaires à faire sur plusieurs questions au cours de ce débat précédant la deuxième lecture. Comme il a été entendu,

[M. Thatcher.]

je crois, que la dépréciation sera étudiée lors de la mise en délibération du premier article, je ne m'arrête pas à cette question.

Le 10 avril, dans son exposé budgétaire, le ministre des Finances (M. Abbott) faisait reposer ses propositions fiscales de cette année sur la prémisse que voici (page 1850 du *hansard*):

Il est généralement convenu, je crois, que nous avons un excellent régime fiscal de base.

L'étude d'un bill comme celui-ci limite la discussion du régime fiscal de base, mais j'espère qu'on nous fournira sous peu l'occasion d'étudier l'insuffisance de nos lois fiscales pour ce qui est des exonérations. Certaines exonérations ont été obtenues peu à peu, mais elles restent trop peu nombreuses. Vu les dépenses accrues auxquelles l'État doit faire face à l'heure actuelle, il se peut que le ministre n'accueille pas trop bien toute proposition tendant à étendre les exonérations à certaines catégories non actuellement prévues dans la loi. Quoi qu'il en soit, j'espère que nous aurons sous peu l'occasion d'examiner ces questions.

Je regrette que, lorsque le débat sur les résolutions budgétaires a pris fin, le ministre des Finances (M. Abbott) n'ait eu rien à dire sur un sujet qu'il a abordé dans son exposé budgétaire et dont plusieurs autres députés ont parlé au cours du débat. Je veux parler de l'épargne. A la page 1845 des *Débats* du 10 avril, le ministre disait:

Un accroissement des nouvelles épargnes s'impose également...

Plus loin, à la même page, il ajoutait:

Ce qui importe, c'est que l'ensemble des épargnes atteigne un niveau au moins égal à celui des nouvelles immobilisations que nous devons effectuer cette année.

D'autres députés ont, comme moi, commenté ces affirmations. J'ai cherché à attirer l'attention du ministre...

L'hon. M. Abbott: Le député a-t-il l'intention de recommencer le débat qui a eu lieu sur l'exposé budgétaire, à l'égard du programme fiscal en général?

M. Fleming: Je ne sais pas si le ministre des Finances cherche la collaboration ou s'il est disposé à recevoir les observations émanant de toute partie de la Chambre sauf la sienne. J'ai signalé que je me proposais de parler brièvement de plusieurs questions. J'ai parlé des épargnes parce qu'elles constituent une question d'importance vitale et parce qu'à la fin du débat sur les résolutions budgétaires, le ministre des Finances n'avait eu rien à dire à ce sujet.

L'hon. M. Abbott: Je n'invoque pas le Règlement. Je signale simplement que nous n'y gagnerions guère à modifier les règles